



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DU 10 FÉVRIER 2015

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le dix février deux mille quinze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Sont présents :

M ^{mes}	Jeanne Grenier Annie Quenneville,	présidente
MM.	Denis Coutu Marc Désilets Carl Périgny Éric Pomerleau Stéphane Saulter,	commissaire représentant du comité de parents

Aussi présent :

M.	Yannick Roy, Pascal Germain	directeur général directeur du Service des ressources financières
----	--------------------------------	---

Le quorum est atteint. Il est 19 h 30.

1. Ouverture de la séance

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du comité.

**2. ADOPTION
ORDRE DU JOUR**

CE-1407-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire
Denis Coutu,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que proposé.

QUE le président de l'assemblée soit et il est autorisé à modifier
l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DES
PROCÈS-VERBAUX
CE-14-12-09**

CE-1408-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire
Jeanne Grenier,

QUE le directeur du Service des ressources financières soit et il est exempté de la lecture du procès-verbal du 9 décembre 2014 (CE-14-12-09)

QUE ce procès-verbal soit et il est adopté tel que proposé.

ADOPTÉE.

**4.1 DÉBOURSÉS
DÉCEMBRE 2014**

CE-1409-15

CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire
Éric Pomerleau,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de
décembre 2014, au montant total de 3 140 578,54 \$.

ADOPTÉE.

**4.2 DÉBOURSÉS
JANVIER 2015**

CE-1410-15

CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire
Stéphane Saulter,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de
janvier 2015, au montant total de 2 945 600,98 \$.

ADOPTÉE.

**12. LEVÉE
DE LA SÉANCE**

CE-1411-15

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire
Jeanne Grenier,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 25.

Annie Quenneville, présidente

Pascal Germain, secrétaire d'assemblée